



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Libellé
inconnu

Comment l'ICP accompagne ses étudiants entrepreneurs

L'ICP propose à ses étudiants de se lancer dans la voie de l'entrepreneuriat, d'obtenir le Statut National Etudiant Entrepreneur et d'être accompagnés par le réseau Pépite. Ce dispositif leur permet de tester une idée et de se former mais aussi de créer un réseau. Exemple à l'ICP campus de Reims.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



REIMS

Pépite, un accompagnement pour les étudiants entrepreneurs

Pépite France vise à **promouvoir l'envie d'entreprendre** en permettant à tout étudiant d'accéder à des outils. Ils peuvent ainsi s'investir, monter, tester un projet entrepreneurial et envisager une création d'activité, qu'elle soit classique ou innovante.

Les Pépites s'appuient sur de nombreux partenaires issus du monde de l'entreprise, comme BPI, le Crédit Coopératif, Coopaname, SEMIA, Réseau Entreprendre, les CCI et CMA territoriales, Medef, Grand Innov, des acteurs privés (bancaires, comptables, NTIC, etc.).

Les étudiants ont, grâce au dispositif Pépite :

l'opportunité de tester une idée,

de se former aux notions indispensables à la réussite d'un projet,

d'entrer en relation avec des investisseurs et des personnes possédant les compétences recherchées, à la fois sur leur territoire, dans leur région et plus largement, dans toute la France.

Un dispositif ouvert aux étudiants de l'ICP

Les étudiants de l'ICP peuvent intégrer le dispositif en suivant ces différentes étapes :

déposer une **demande de Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE)** en présentant brièvement par écrit leur projet et leur motivation,

ils sont ensuite conviés à un **entretien avec Pépite et le référent entrepreneuriat de l'ICP**. C'est à ce moment là qu'ils présentent leur projet et leurs motivations.

Après délibération du jury, si la décision est positive, ils obtiennent le **Statut National Etudiant-Entrepreneur** qui leur permet ensuite d'accéder aux services de Pépite (accompagnement, réseau, outils, ...).

Un **mentor** intéressé par son activité lui est ensuite attribué.

Tous les ans, l'étudiant peut renouveler sa demande de SNEE en repassant un oral devant ce jury pour faire part notamment de ses avancées.

Nicolas, étudiant entrepreneur à l'ICP campus de Reims, témoigne



Quatre étudiants reimois de l'ICP se sont lancés dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Nous sommes partis à la rencontre de Nicolas, étudiant en Licence de Sciences Sociales, Sciences économiques et Politique, passionné par l'automobile et l'économie.

Comment avez-vous connu le dispositif Pépite et pourquoi vous êtes-vous lancé ?

Lors du forum ICP-Entreprises, en novembre dernier, nous avons la possibilité de participer à un atelier sur l'entrepreneuriat. J'y ai rencontré le représentant de Pépite Champagne-Ardenne. J'ai pu en apprendre davantage sur ce programme, à qui il est destiné et ce qu'il peut apporter. Ce programme correspondait à mon envie d'acquérir des connaissances dans le monde entrepreneurial et de développer un réseau, notamment avec d'autres étudiants entrepreneurs des quatre coins de la France.

J'ai donc fait les démarches pour candidater au Statut National Etudiant-Entrepreneur.

Comment est né ce goût pour l'entrepreneuriat ?

Ce goût de l'entrepreneuriat est venu du monde des jeux vidéo ! J'ai toujours aimé jouer à des jeux de gestion, ou bien de stratégie en lien avec l'économie.

Je pense que cet intérêt pour l'entrepreneuriat est aussi en lien avec l'activité de certains membres de ma famille qui étaient commerçants. J'allais souvent les aider durant mon adolescence.

Enfin, sur le plan personnel, j'ai toujours voulu être mon propre "patron". Je ne me voyais tout simplement pas travailler sous les ordres d'une hiérarchie.

Quel est votre projet ?

Mon projet initial était d'ouvrir une entreprise dans le négoce, spécialisée dans les véhicules exclusifs et implantée à Luxembourg. Néanmoins, après quelques mois d'études avec mon mentor, expert-comptable dans une grande entreprise, j'ai pris la décision de modifier ce projet car il n'était pas viable, il y a trop de concurrents déjà implantés. J'ai donc recentré mon projet sur un domaine plus précis : les véhicules de collection.

Amateur de mécanique, j'ai comme projet personnel de restaurer une voiture ancienne, par conséquent, elle servira de voiture vitrine à mon entreprise. Celle-ci serait principalement un atelier de restauration de véhicules de collection, avec une activité secondaire de négoce. Je pense m'installer autour de Reims.

Le mentorat nous aide et nous permet d'accéder à un nouveau réseau mais aussi de pouvoir collecter des informations dont nous avons besoin afin de construire notre projet professionnel.

Quelles sont les prochaines étapes de votre projet ?

Mon projet est actuellement au statut d'idée. J'attends donc la confirmation des idées, qui je l'espère, arrivera d'ici septembre 2023. La deuxième partie de l'année sera consacrée à une réflexion plus poussée et j'aimerais pouvoir commencer à développer un réseau dans le domaine de l'automobile de collection.

Grâce à Pépite, nous avons accès à une plateforme où se trouve de nombreuses ressources. Des meetings et conférences sont organisées sur des thématiques diverses mais en lien avec l'entrepreneuriat. Nous pouvons également participer à des concours où certains projets peuvent recevoir des fonds et des financements de la part d'investisseurs.

C'est un vrai tremplin pour les étudiants voulant se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat sans prendre trop de risques. Sans Pépite, je n'aurais jamais osé me lancer si tôt dans la création d'une entreprise.

Lieu(x) :

Publié le 10 mai 2023 – Mis à jour le 6 septembre 2023

A lire aussi

À LA
UNE

